



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 06 MAI 2017

Nombre de Membres

* en exercice : 11
* présents : 8
* votants : 9

Date de convocation :
02/05/2017
Date d'affichage :
02/05/2017

L'an deux mil dix-sept et le **06 Mai 2017 à 19h00** le Conseil Municipal de Tourette-du-Château, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 8 : Messieurs : BAUDOIN Laurent, BLANCHOIN Paul, DELOUVRIER Éric, MASSEGLIA Mario, DAUBORD Frédéric, GALDIN-GASTAUD Bernard, SARTORI Sylvain
Madame: FEDELICH Carol,

Absents : 3 : LECOINTRE-GASTAUD Corinne, GASTAUD Patrice, SCHULTZ Jean-Philippe

Pouvoir : 1 : de LECOINTRE-GASTAUD Corinne à DELOUVRIER Eric

Secrétaire : Monsieur DAUBORD Frédéric a été désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 04 Mars 2017

Subventions aux associations 2017

- AFSEP
- Association départementale des lieutenants de la louveterie des Alpes-Maritimes

Projets

- Création plaque « des maires »
- Demande de subvention à la région concernant le projet de parking 2eme phase

Scolarité

- Ecole de gilette

Divers

- Règlement du columbarium
- Donation de parcelles privées dans le domaine privé de la Commune

Questions diverses

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire ouvre la séance, il annonce, qu'une procuration de Madame LECOINTRE-GASTAUD Corinne a été donnée à Monsieur DELOUVRIER et que cette dernière est en accord avec ce qui est prévu à l'ordre du jour.

Objet : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 04 Mars 2017

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Subvention communale 2017 à l'association française des sclérosés en plaques

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Subvention communale 2017 à l'Association départementale des lieutenants de la louveterie des Alpes-Maritimes

- Vote pour à le refus à l'unanimité

Objet : Création d'une plaque en Marbre

- Vote pour à 7 voix Pour et une abstention

Objet : Demande de subvention à la région concernant le projet de parking 2eme phase

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Ecole de gilette

- Le Maire explique que la CCAA, ne souhaite plus prendre en totalité la charge des frais scolaires, des enfants scolarisés sur la commune de Gilette. La CCAA demande à ce que la commune prenne en charge les frais de cantine, de garderie et de TAP. Suite à cette décision la commune de gilette, demande qu'une convention avec la commune de Tourette du Château soit signée.
Pas de vote pour ou contre, dans le contexte où la CCAA, à toutes compétences scolaires sur les communes de sa circonscription, les membres du conseil municipal, jugent qu'ils n'ont pas autorité pour intervenir sur ce sujet.

Objet : Règlement du columbarium

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Donation de parcelles privées dans le domaine privé de la Commune

- Vote pour à l'unanimité

Questions diverses :

Néant

Monsieur Le Maire déclare la fin du conseil municipal à 20H35.

Questions du public :

Néant

Fin des questions du public.

FIN DU CONSEIL: 20H36


Laurent BAUDOIN